



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
BIENNE

La Voix Romande

M. Roland Probst, président

Case postale 990

2501 Bienne

Bienne, 15 avril 2014

Monsieur le Président,

Nous vous informons que l'assemblée générale de notre société le 28 février 2014, suivie de l'assemblée générale extraordinaire du 3 avril 2014, a décidé la dissolution de la société française de Bienne.

Nous demandons dès lors la démission de la société française de La Voix romande.

Nous avons beaucoup apprécié de faire partie de votre société au cours des dernières années.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations les meilleures.

Le Président

Jacques Arranger



Compte de chèques postaux 25-2229-0

Case postale 739 – 2501 Bienne

Yvan Paroz, secrétaire

Grand'rue 19, 2603 Péry

☎ 032 485 19 05

Courriel y.paroz@bluewin.ch

Société Française de Bienne
c/o Alain Loigerot
Rue du Milieu 35
2552 Orpond

Péry, le 16 mai 2014

Votre démission de LA VOIX ROMANDE

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

C'est avec regrets que nous avons pris acte de la dissolution de la société française de Bienne et de votre démission de LA VOIX ROMANDE, fédération des sociétés romandes de la ville de Bienne et environs.

Nous vous rappelons toutefois que vous recevrez encore une facture pour le solde 2014.

En vous souhaitant encore bonne chance nous vous présentons, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

LA VOIX ROMANDE
le secrétaire

Y. Paroz